

---

États financiers combinés du  
Conseil des Montagnais de  
Unamen Shipu

---

31 mars 2020

# **Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

1 – 3

### **ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS**

État combiné des résultats	4
État combiné du solde de fonds	5
État combiné de la situation financière	6
État combiné de la variation de la dette nette	7
État combiné des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 – 22
Annexes des revenus et dépenses	23 – 24
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde de fonds par projet	25 – 28

### **RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

Détail des participations dans des entreprises	29
Résultats par projet	30 – 196

### **AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques	197
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus	198
Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus	199
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers	200

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du  
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2020, et les états combinés des résultats, du solde des fonds, de la variation de la dette à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et du solde de ses fonds, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

#### Fondement de l'opinion avec réserve

Les états financiers de deux composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que cette composante est comptabilisée à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, des placements au 31 mars 2020 et du solde des fonds au 1<sup>er</sup> avril 2019 et au 31 mars 2020. Le prédécesseur a exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice terminé le 31 mars 2019 en raison des incidences de cette limitation. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

La participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen est comptabilisée selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée, est inscrite pour 980 141 \$ dans l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2020 et aucune quote-part dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen n'est comprise dans le résultat combiné du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos à cette date. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen au 31 mars 2020 et de la quote-part du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen pour l'exercice, l'accès aux informations financières de Les Pêcheries Amik Unamen n'ayant pas pu nous être donné. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Le Centre de santé Unamen Shipu représente un secteur du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, lequel était administré par un séquestre-administrateur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement. Aucun expert-comptable n'a produit d'états financiers audités à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020 sur les postes de l'état de la situation financière du Centre de santé Unamen Shipu. Ces postes étaient constitués de l'encaisse au montant de 163 460 \$, des débiteurs - Bailleurs de fonds au montant de 80 789 \$, des débiteurs - Gouvernement fédéral - Services aux Autochtones Canada - DGSPNI au montant de 1 151 997 \$, des débiteurs - Taxe à la consommation au montant de 390 806 \$, des immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé au montant de 3 344 753 \$, des crébiteurs et charges à payer - Fournisseurs au montant de 295 789 \$, des crébiteurs et charges à payer - Salaires et charges sociales à payer au montant de 57 135 \$, des crébiteurs et charges à payer - Frais courus au montant de 620 851 \$, des revenus différés au montant de 350 665 \$ et du solde au début - Fonds de fonctionnement au montant de 3 807 365 \$.

Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens de ces montants inscrits à l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2020. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les postes ci-dessus comptabilisés ou non comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état combiné de la variation de la dette nette et l'état combiné des flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Autre point – rapport du prédecesseur**

Les états financiers combinés du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers combinés une opinion avec réserve en date du 15 octobre 2020 pour la raison décrite dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve.

#### **Observations – Informations financières non exigées par les NCSP**

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 4, portent sur le déficit de financement de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non auditee des pages 29 à 196.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers combinés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MNP SENCRL, srl*

Le 15 février 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A127562

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

**État combiné des résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2020

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
Annexes		
A	<b>37 373 009</b>	21 421 178
B	<b>37 692 013</b>	21 563 229
	<b>(319 004)</b>	(142 051)
<b>Fonds de fonctionnement</b>		
Revenus	8 924 450	8 009 998
Dépenses	(3 120 209)	(2 545 527)
Déficit Fonds de fonctionnement	<b>5 804 241</b>	5 464 471
<b>Fonds d'immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	845 956	158 155
Amortissement des immobilisations corporelles	133	154
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles	<b>846 089</b>	158 309
<b>Autres fonds</b>		
Quote-part dans les résultats des entreprises	6 331 326	5 480 729
Fonds en fiducie		
Surplus Autres fonds		
Surplus		
<b>Affectations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 924 450)	(7 855 526)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(725 295)	(608 394)
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(67 223)	-
Revenus d'emprunts découlant de la dette à long terme	-	1 543 955
Revenu d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	220 675	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 120 209	2 545 527
Dotation en inventaire	-	(1 425 000)
<b>Déficit de financement</b>	<b>(6 376 084)</b>	(5 799 438)
	<b>(44 758)</b>	(318 709)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## État combiné du solde des fonds

Exercice terminé le 31 mars 2020

Notes						2020	2019
	Fonds de fonctionnement	Fonds d'immobilisations corporelles	Fonds d'entreprises	Fonds en fiducie	Total		Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>3 468 667</b>	<b>45 974 829</b>	<b>1 040 185</b>	<b>6 765</b>	<b>50 490 446</b>	44 949 008	
Redressement sur l'exercice antérieur	<b>(1 542 435)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 542 435)</b>	60 709	
Solde redressé	<b>1 926 232</b>	<b>45 974 829</b>	<b>1 040 185</b>	<b>6 765</b>	<b>48 948 011</b>	45 009 717	
Surplus de l'exercice							
Revenu d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	<b>(319 004)</b>	<b>5 804 241</b>	<b>845 956</b>	<b>133</b>	<b>6 331 326</b>	5 480 729	
Remboursement du capital de la dette à long terme	<b>220 675</b>	<b>(220 675)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	-	
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<b>(725 295)</b>	<b>725 295</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	-	
	<b>(67 223)</b>	<b>67 223</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	-	
Solde à la fin	<b>(890 847)</b>	<b>6 376 084</b>	<b>845 956</b>	<b>133</b>	<b>6 331 326</b>	5 480 729	
	<b>1 035 385</b>	<b>52 350 913</b>	<b>1 886 141</b>	<b>6 898</b>	<b>55 279 337</b>	50 490 446	

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État combiné de la situation financière**  
au 31 mars 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
<b>Actifs financiers</b>			
Encaisse		<b>5 028 900</b>	803 504
Encaisse – Fonds en fiducie		<b>6 898</b>	6 765
Encaisse – Réserve		<b>452 127</b>	384 136
Encaisse – Affectation	3	<b>1 358 129</b>	1 355 610
Débiteurs	4	<b>9 918 030</b>	10 938 886
Financement à recevoir – Gouvernement du Québec	5	<b>93 636</b>	197 092
Participation dans des entreprises	6	<b>2 694 086</b>	1 848 130
		<b>19 551 806</b>	<b>15 534 123</b>
<b>Passifs</b>			
Emprunt bancaire	7	<b>-</b>	250 000
Créditeurs et charges à payer	8	<b>4 145 173</b>	4 145 933
Revenus différés	9	<b>3 309 409</b>	3 484 029
Fonds inutilisés – Services Autochtones Canada		<b>6 966 718</b>	2 070 587
Dette à long terme	10	<b>6 516 658</b>	6 014 453
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	11	<b>153 452</b>	-
Réserve de fonctionnement		<b>295 771</b>	465 117
Réserve de biens mobiliers		<b>365 310</b>	169 338
Réserve de remplacement – Habitation		<b>918 342</b>	1 026 112
Réserve de fonctionnement – Habitation		<b>159 522</b>	175 340
		<b>22 830 355</b>	<b>17 800 909</b>
Dette nette		<b>(3 278 549)</b>	<b>(2 266 786)</b>
Éventualités et engagements	15 et 16		
<b>Actifs non financiers</b>			
Charges payées d'avance		<b>12 820</b>	2 584
Stocks		<b>906 015</b>	919 838
Immobilisations corporelles	12	<b>57 639 051</b>	51 834 810
Solde des fonds		<b>58 557 886</b>	52 757 232
		<b>55 279 337</b>	<b>50 490 446</b>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Au nom du conseil

Nadie Molin administrateur  
  
CFB administrateur  


**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**  
**État combiné de la variation de la dette nette**  
Exercice terminé le 31 mars 2020

	<b>2020</b> \$	2019 \$
<b>Surplus</b>	<b>6 331 326</b>	5 480 729
<b>Variation des immobilisations corporelles</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 924 450)	(7 855 526)
Redressements sur exercice antérieur	-	(154 472)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 120 209</b>	2 545 527
	<b>(5 804 241)</b>	(5 464 471)
<b>Variation des autres actifs non financiers</b>		
Variation des stocks	13 823	(919 838)
Variation des charges payées d'avance	<b>(10 236)</b>	15 416
	<b>3 587</b>	(904 422)
Variation de la dette nette	<b>530 672</b>	(888 164)
Dette nette au début	<b>(2 266 786)</b>	(1 439 331)
Redressements sur exercice antérieur (note 13)	<b>(1 542 435)</b>	60 709
Dette nette au début de l'exercice redressée	<b>(3 809 221)</b>	(1 378 622)
<b>Dette nette à la fin de l'exercice</b>	<b>(3 278 549)</b>	(2 266 786)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

**État combiné des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
Notes	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Surplus	<b>6 331 326</b>	5 480 729
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	<b>(845 956)</b>	(158 155)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 120 209</b>	2 545 527
Redressement sur exercice antérieur	<b>(1 542 435)</b>	60 709
	<b>7 063 144</b>	7 928 810
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	14 <b>5 745 194</b>	(4 164 982)
	<b>12 808 338</b>	3 763 828
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation du financement à recevoir	<b>103 456</b>	98 443
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(8 703 775)</b>	(8 009 998)
	<b>(8 600 319)</b>	(7 911 555)
<b>Activités de financement</b>		
Variation de l'emprunt bancaire	<b>(250 000)</b>	(125 000)
Produit de la dette à long terme	<b>1 227 500</b>	1 543 955
Remboursement du capital de la dette à long terme	<b>(725 295)</b>	(608 394)
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<b>(67 223)</b>	-
Variation - Réserve de fonctionnement	<b>(169 346)</b>	(198 918)
Variation - Réserve Maison de bande	<b>195 972</b>	(56 095)
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	<b>(107 770)</b>	106 236
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	<b>(15 818)</b>	10 301
	<b>88 020</b>	672 085
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>4 296 039</b>	(3 475 642)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>2 550 015</b>	6 025 657
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>6 846 054</b>	2 550 015

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 14.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

**1. Statuts et nature des activités**

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu est un gouvernement local composé d'un chef et de six conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

**2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » du ministère des Services aux Autochtones Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

*Constatation des produits*

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés dans l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividendes est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

*Réserve de fonctionnement, de remplacement, des biens mobiliers et d'incendie*

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve maison de bande représente des conventions terminées pour lesquelles des réserves de remplacement ont été utilisées.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par les Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux annuels suivants :

Aménagement des terrains	Dégressif	5 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	5 %
Travaux aqueduc	Dégressif	6 %
Matériel et équipements	Dégressif	20 %
Bateaux et embarcations	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	Dégressif	20 %

### *Réduction de valeur*

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

### *Principes de consolidation*

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celle du Conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 6.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Avantages sociaux futurs*

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par les Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, la durée de vie utile des actifs à long terme, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## **3. Encaisse – Affectation**

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2020

---

### 4. Débiteurs

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Bailleurs de fonds	<b>3 011 259</b>	4 089 865
Provision pour créances douteuses – Bailleurs de fonds	<b>(6 084)</b>	(6 084)
	<b>3 005 175</b>	4 083 781
 Loyer à recevoir	 <b>4 301 956</b>	3 986 637
Provision pour créances douteuses – Loyer à recevoir	<b>(4 192 199)</b>	(3 914 375)
	<b>109 757</b>	72 262
	<b>3 114 932</b>	4 156 043
 Gouvernement fédéral	 <b>3 402 988</b>	5 189 672
Services aux Autochtones Canada	<b>2 550 743</b>	1 151 997
Services aux Autochtones Canada – DGSPNI	<b>849 367</b>	441 174
Taxes à la consommation	<b>6 803 098</b>	6 782 843
	<b>9 918 030</b>	10 938 886

### 5. Financement à recevoir – Gouvernement du Québec

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Financement à recevoir du Secrétariat aux Affaires Autochtones, encaissable par versements semestriels en capital et intérêts de 56 074 \$, au taux de 5 %, échéant en mars 2021	<b>93 636</b>	197 092

### 6. Participation dans des entreprises

Le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Corporation de développement économique de Unamen Shipu – 31 mars 2020, à la valeur de consolidation Valeur nette (100 % de participation)	<b>745 806</b>	722 050
Voyages Inter-Nations et Associés inc. – 31 mars 2020, à la valeur de consolidation 160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	<b>309 033</b>	298 142
Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. – 31 mars 2020, à la valeur de consolidation* 51 parts (51 % de participation)	<b>1 157 105</b>	918 064
Pourvoirie Étamamiou inc. – 31 mars 2020, à la valeur de consolidation 1 action de catégorie A (100 % de participation)	<b>(268 392)</b>	(194 251)

## Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

### Notes complémentaires

31 mars 2020

---

#### 6. Participation dans des entreprises (suite)

	2020 \$	2019 \$
Société Mukutan inc. – 31 mars 2020, à la valeur de consolidation 100 actions de catégorie A (100 % de participation)	<b>(229 607)</b>	(876 016)
Les Pêcheries Amik Uneman – 31 décembre 2018, à la valeur de consolidation ** 50 parts (50 % de participation)	<b>980 141</b>	980 141
	<b>2 694 086</b>	1 848 130

\* Cette société en commandite est détenue à 51 % par le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et de 49 % par Société Mukutan inc.

\*\* Les informations financières de cette société n'étaient pas disponibles au 31 décembre 2019, une réserve au rapport a été mise à ce sujet.

#### 7. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 100 000 \$ au taux de base plus 1,25 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances est renouvelable annuellement. Au 31 mars 2020, l'emprunt bancaire était inutilisé et le taux de base était de 2,45 %.

#### 8. Créditeurs et charges à payer

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs	<b>1 302 119</b>	1 493 233
Frais courus	<b>740 107</b>	987 165
Salaires et charges sociales à payer	<b>1 004 052</b>	734 255
Corporation de développement économique de Unamen Shipu	<b>1 098 895</b>	931 280
	<b>4 145 173</b>	4 145 933

#### 9. Revenus différés

	2020 \$	2019 \$
<b>Services Autochtones Canada</b>		
116 - Planification des urgences	<b>33 081</b>	8 009
313 - Équipe verte GMR	-	80 527
317 - Amélioration énergétique	-	33 337
320 - Espace entreposage GMR	-	30 625
325 - Aménagement des terres	<b>23 440</b>	73 096
334 - Génératrice	<b>104 731</b>	119 194
342 - Construction 3 duplex	-	113 548
353 - Construction écocentre	<b>263 535</b>	41 871
377 - Développement de 55 lots	<b>803 505</b>	2 494 067
378 - Évaluation équipements eaux usées	<b>27 981</b>	20 628
833 - Bacs roulants	<b>12 125</b>	-
864 - F&E écocentre	<b>49 135</b>	37 578
	<b>1 317 533</b>	3 052 480

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2020

### 9. Revenus différés (suite)

	<b>2020</b> \$	2019 \$
<b>Santé Canada</b>		
202 - Plan Mesures Urgences Santé	<b>10 548</b>	-
208 - Technologie émergente	<b>10 674</b>	-
219 - Covid-19	<b>202</b>	-
223 - SARM	<b>29 062</b>	-
231 - FFADA	<b>2 127</b>	-
250 - Guérisseur traditionnel	<b>33 074</b>	29 046
260 - Coordination Principe Jordan	<b>36 629</b>	-
261 - Services Principe Jordan	<b>394 282</b>	280 695
379 - Terrain résidence infirmières	<b>69 516</b>	-
	<b>586 114</b>	309 741
<b>Société Shipu</b>		
435 - Bûcheron	<b>7 279</b>	-
452 - Reflection des ponts	<b>8 750</b>	-
455 - Formation Garry Mark Courtois	<b>9 680</b>	-
456 - Formation Carmen Bellefleur	<b>7 694</b>	-
457 - Projet Portage Michel Lalo	<b>15 000</b>	-
459 - Projet Innuberge	<b>26 945</b>	-
470 - Construction chalet Lac d'Auteuil - Alain Lalo	<b>7 302</b>	-
472 - Construction chalet Jean-Pierre Bellefleur	<b>16 863</b>	-
474 - Construction chalet Alain Bellefleur	<b>3 241</b>	-
475 - Construction 2 camps de survie	<b>10 938</b>	-
477 - Construction chalet Léopold Mullen	<b>3 308</b>	6 701
	<b>117 000</b>	6 701
<b>Autres financements</b>		
111 - Commandite - comité social	<b>-</b>	622
112 - Commandite - comité des hommes	<b>13 904</b>	-
118 - Institut Tshakapesh - Agent culturel innu Aitun	<b>5 649</b>	-
144 - Commandite - Jeux interbandes	<b>-</b>	17 500
190 - Hydro-Québec - Mesures d'urgence	<b>66 721</b>	-
221 - CSSSPNQL - Avenir d'enfants	<b>55 049</b>	40 924
349 - SCHL 3 unités 2018-2019	<b>380 283</b>	-
352 - Hydro-Québec - maison des aînés	<b>233 534</b>	-
354 - Construction article 95	<b>-</b>	56 061
630 - Institut Tshakapesh - Projets éducatifs locaux	<b>533 622</b>	-
	<b>1 288 762</b>	115 107
	<b>3 309 409</b>	3 484 029

### 10. Dette à long terme

Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 2,50 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 796 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2023, garanti par les Services Autochtones Canada

	<b>2020</b> \$	2019 \$
	<b>92 408</b>	99 555

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu****Notes complémentaires**

31 mars 2020

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,50 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 129 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>237 366</b>	247 273
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 644 600 \$, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 041 \$, échéant en avril 2041 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>603 415</b>	625 117
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 489 000 \$, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 2,41 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 235 \$, échéant en avril 2042 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>459 440</b>	475 010
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 4,213 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 631 \$, échéant en février 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>58 037</b>	86 511
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,91 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 663 \$, échéant en mars 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>58 129</b>	76 775
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,19 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 253 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en novembre 2020, garanti par les Services Autochtones Canada(1)	<b>75 341</b>	89 396
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,14 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025 et renouvelable en juin 2021, garanti par les Services Autochtones Canada(2)	<b>91 528</b>	108 628

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

**Notes complémentaires**

31 mars 2020

---

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,43 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 284 \$, échéant en mars 2025 et renouvelable en avril 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>74 329</b>	88 567
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,49 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 292 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mai 2023, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>86 358</b>	99 538
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,87 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 124 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mai 2024, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>100 136</b>	111 627
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 3,838 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 014 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>304 024</b>	328 018
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 4,065 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 568 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>264 654</b>	284 251
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 4,10 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 638 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>167 506</b>	180 005
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant une (1) maison résidentielle, au taux de 0,96 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 531 \$, échéant en juillet 2021, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>8 435</b>	14 692
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,96 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 583 \$, échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2021, garanti par les Services Autochtones Canada(3)	<b>169 545</b>	186 824

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

**Notes complémentaires**

31 mars 2020

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2020</b> \$	2019 \$
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,30 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 890 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en juin 2022, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>101 658</b>	110 949
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,34 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 620 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2023	<b>127 472</b>	138 615
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant la maison des jeunes, au taux préférentiel majoré de 2,602 %, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 56 074 \$, échéant en mars 2021, renouvelable en septembre 2020, garanti par le Secrétariat aux Affaires Autochtones(4)(5)	<b>93 636</b>	197 092
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 5,05 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 832 \$, échéant en février 2025 et renouvelable en février 2022	<b>196 792</b>	231 842
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 4,50 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 54 923 \$ à partir du 26 octobre 2021, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2023	<b>875 000</b>	787 500
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 2,35 %, remboursable par versements annuels en capital de 118 750 \$ plus intérêts, échéant en novembre 2020(4)	<b>119 149</b>	237 899
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,055 %, remboursable par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2028 et renouvelable en septembre 2021(4)(6)	<b>1 024 160</b>	1 137 955
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 1,83 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 672 \$, échéant en décembre 2039 et renouvelable en décembre 2024, garanti par les Services Autochtones Canada	<b>1 128 140</b>	-
Emprunt de la Caisse Populaire de Sept-Îles, grevant dix (10) maisons résidentielles, au taux de 3,79 %, échu au cours de l'exercice	-	10 017
Emprunt de la Caisse Populaire de La Romaine, grevant vingt (20) maisons résidentielles, au taux de 3,228 %, échu au cours de l'exercice	-	10 797

**10. Dette à long terme (suite)**

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 2,535 %, échu au cours de l'exercice	-	50 000
	<b>6 516 658</b>	6 014 453

Un montant de 4 080 448 \$ (3 222 753 \$ en 2019) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers et un montant de 93 636 \$ (197 092 \$ en 2019) est remboursé par le Secrétariat aux Affaires Autochtones (S.A.A.).

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	594 057
2022	1 430 880
2023	1 324 304
2024	1 245 537
2025	1 129 605

- (1) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en novembre 2020. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020, l'emprunt est remboursable au taux de 0,91 % par versements mensuels de 1 244 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2025.
- (2) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juin 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021, l'emprunt est remboursable au taux de 0,93 % par versements mensuels de 1 514 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2025.
- (3) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en septembre 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, l'emprunt est remboursable au taux de 1,06 % par versements mensuels de 1 589 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en septembre 2026.
- (4) Le taux préférentiel était de 2,45 % au 31 mars 2020.
- (5) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en septembre 2020. Selon les conditions en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 2,602 % par versements semestriels de 56 074 \$ en capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mars 2021.
- (6) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en septembre 2021. Selon les conditions en vigueur à compter du 8 septembre 2021, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,055 % par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts. L'emprunt vient à échéance en septembre 2028 et est renouvelable en septembre 2022.

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu**

**Notes complémentaires**

31 mars 2020

---

**11. Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition**

Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 4 095 \$ en capital et intérêts, échéant en août 2023

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
	<b>153 452</b>	-

Les paiements minimaux exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	\$
2021	49 142
2022	49 142
2023	49 142
2024	20 575
	<b>168 001</b>
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	14 549
	<b>153 452</b>

**12. Immobilisations corporelles**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>2020 Valeur comptable nette</b>	2019 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	<b>200 000</b>	-	<b>200 000</b>	200 000
Aménagement des terrains	<b>6 936 527</b>	<b>1 300 250</b>	<b>5 636 277</b>	3 251 657
Bâtiments	<b>44 107 028</b>	<b>14 560 194</b>	<b>29 546 834</b>	25 772 217
Bâtiments - Conventions 001 à 036	<b>16 326 312</b>	<b>9 192 407</b>	<b>7 133 905</b>	7 235 316
Systèmes sanitaires	<b>4 858 566</b>	<b>2 607 163</b>	<b>2 251 403</b>	2 369 898
Travaux aqueduc	<b>13 867 204</b>	<b>6 481 283</b>	<b>7 385 921</b>	7 640 354
Matériel et équipements	<b>6 006 154</b>	<b>3 375 620</b>	<b>2 630 534</b>	2 564 471
Bateaux et embarcations	<b>2 902 875</b>	<b>1 491 299</b>	<b>1 411 576</b>	1 436 972
Matériel roulant	<b>4 234 606</b>	<b>3 290 016</b>	<b>944 590</b>	1 238 156
Matériel informatique	<b>892 905</b>	<b>593 501</b>	<b>299 404</b>	125 769
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	<b>220 675</b>	<b>22 068</b>	<b>198 607</b>	-
Matériel roulant	<b>100 552 852</b>	<b>42 913 801</b>	<b>57 639 051</b>	51 834 810

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Notes complémentaires

31 mars 2020

---

### 13. Redressements sur l'exercice antérieur

Suite à des accords intervenus entre le Conseil, les Services Autochtones Canada, Services Autochtones Canada – DGSPNI, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés au 31 mars 2019.

	2020 \$	2019 \$
Lettre du comité de révision Services Autochtones Canada	<b>6 536</b>	44 216
Lettre d'analyse de la SCHL	<b>61 104</b>	59 844
Lettre du comité de révision Services Autochtones Canada – DGSPNI	-	(103 492)
Immobilisations acquises au 31 mars 2018 au Centre de Santé et comptabilisées en 2018-2019	-	154 472
Ajustements des revenus de subventions antérieures en lien avec des dettes non encaissées inscrites aux livres	<b>(1 610 075)</b>	-
Autres ajustements	-	(94 331)
	<b>(1 542 435)</b>	60 709

### 14. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2020 \$	2019 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	<b>1 020 856</b>	(5 825 251)
Stocks	<b>13 823</b>	(919 838)
Charges payées d'avance	<b>(10 236)</b>	15 416
Créditeurs et charges à payer	<b>(760)</b>	(1 790 245)
Revenus différés	<b>(174 620)</b>	3 002 553
Fonds inutilisés – Affaires autochtones et du Nord Canada	<b>4 896 131</b>	1 352 383
	<b>5 745 194</b>	(4 164 982)
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		
Encaisse	<b>5 028 900</b>	803 504
Encaisse – Fonds en fiducie	<b>6 898</b>	6 765
Encaisse – Réserve	<b>452 127</b>	384 136
Encaisse – Affection	<b>1 358 129</b>	1 355 610
	<b>6 846 054</b>	2 550 015

#### *Opération sans effet sur la trésorerie*

Au cours de l'exercice, une immobilisation corporelle d'un montant de 220 675 \$ a été acquise, dont le montant total a été financé par le vendeur via une obligation d'un contrat de location-acquisition. Étant donné qu'il n'y a eu aucune incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, cette opération ne figure pas à l'état combiné des flux de trésorerie.

## **15. Engagements**

Le Conseil loue des radios et des imprimantes et photocopieurs en vertu de deux contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en janvier 2023 et en octobre 2024 respectivement. Les loyers futurs s'élèveront à 223 020 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2021	49 952
2022	49 952
2023	48 713
2024	42 516
2025	31 887

## **16. Éventualités**

### *Fournisseur de transport aérien*

Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2019, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect d'une entente d'exclusivité. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2020.

### *Fournisseur de transport aérien*

Au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2020, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect du plus bas soumissionnaire conforme lors d'un appel d'offre. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2020.

## **17. Régime de retraite**

Le Conseil offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,80 % à 8,50 % de leur salaire. Le conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite dont bénéficieront les employés représentera le montant de la rente de retraite prévu dans le régime de pension à prestations déterminées.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2020. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

**18. Information sectorielle**

Le Conseil offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexe aux pages 25 à 28. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 32 à 197 dans la section non auditee du rapport financier annuel.

**19. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

## Annexes

Exercice terminé le 31 mars 2020

### Revenus – Annexe A

	2020 \$	2019 \$
Services Autochtones Canada – Contribution fixe	<b>17 466 296</b>	11 421 433
Services Autochtones Canada – Contribution préétablie	-	5 200
Services Autochtones Canada – Contribution couple	<b>1 189 822</b>	3 666 700
Services Autochtones Canada – Subvention	<b>928 431</b>	926 450
Services Autochtones Canada – Surplus récupérables	-	(3 925)
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution globale	<b>2 026 198</b>	1 774 963
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution préétablie	<b>5 800 809</b>	5 345 608
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Contribution souple	<b>713 859</b>	1 722 576
Services Autochtones Canada – DGSPNI – Surplus récupérable	<b>(54 000)</b>	(106 270)
Centre de Santé de Blanc-Sablon	<b>175 000</b>	175 000
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (C.S.S.P.N.Q.L.)	<b>26 131</b>	-
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	<b>429 505</b>	420 014
Contributions des usagers	<b>134 232</b>	118 169
Fonds de contributions excédentaires	<b>(691)</b>	(12 710)
Hydro-Québec	<b>15 086 258</b>	-
Institut Tshakapesh	<b>1 711 106</b>	1 339 129
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	<b>1 128 732</b>	798 343
Pêches et Océans Canada (MPO)	<b>16 661</b>	-
Québec en forme	<b>35 900</b>	52 500
Réclamation assurance	<b>15 978</b>	80 546
Regroupement Mamit Innuat inc.	<b>157 227</b>	227 125
Réserve de remplacement – Affectation	<b>129 785</b>	222 807
Revenus de billetterie	<b>1 500</b>	1 515
Revenus de contrats	-	164 154
Revenus de gestion	<b>1 067 164</b>	458 451
Revenus de location	<b>637 559</b>	679 413
Revenus de loyers – Convention	<b>581 594</b>	620 751
Revenus d'entretien et réparations	<b>13 437</b>	11 680
Revenus d'intérêts	<b>7 668</b>	12 674
Revenus divers	<b>423 883</b>	840 487
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	<b>87 148</b>	229 558
Services Québec	<b>99 960</b>	-
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	<b>474 239</b>	1 647 066
Société du plan nord	<b>92 181</b>	-
Société Shipu	<b>415 307</b>	217 855
Ventes de matériaux et services	<b>11 450</b>	7 429
Ventes granulaires	<b>19 400</b>	709 000
Transfert de revenus différés	<b>3 152 332</b>	478 278
Transfert à revenus différés	<b>(2 999 667)</b>	(3 411 625)
Transfert de fonds inutilisés – Services aux Autochtones Canada	<b>2 061 783</b>	661 419
Transfert à fonds inutilisés - Services Autochtones Canada	<b>(6 966 718)</b>	(2 070 587)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(8 924 450)</b>	(8 009 998)
	<b>37 373 009</b>	21 421 178

**Conseil des Montagnais de Unamen Shipu****Annexes**

Exercice terminé le 31 mars 2020

**Dépenses – Annexe B**

	<b>2020</b>	2019
	\$	\$
Salaires et charges sociales	<b>11 428 649</b>	10 590 880
Achats d'équipements	<b>824 401</b>	2 513 125
Utilisation d'inventaires – Granulaires	<b>13 823</b>	505 163
Activités culturelles et sportives	<b>449 837</b>	506 982
Allocations aux étudiants	<b>489 472</b>	333 813
Assurances	<b>192 995</b>	138 305
Carburant et essence	<b>239 104</b>	213 553
Contrats et sous-traitance	<b>17 020 541</b>	2 747 923
Contribution aux Corporations	<b>968 374</b>	244 124
Créances douteuses	<b>277 823</b>	325 807
Dépenses diverses	<b>59 575</b>	55 651
Dotation en inventaire	-	(1 425 000)
Électricité et chauffage	<b>319 882</b>	406 783
Entretien et réparations	<b>517 197</b>	531 594
Fournitures médicales	<b>26 951</b>	28 465
Frais d'administration	<b>1 057 583</b>	417 853
Frais de déménagement	<b>28 037</b>	27 086
Frais de déplacement	<b>4 795 648</b>	4 174 636
Frais de formation	<b>13 085</b>	5 637
Frais de logement	<b>12 900</b>	-
Frais funéraires	<b>16 011</b>	13 827
Frais de garde	<b>17 376</b>	567
Frais de location	<b>473 840</b>	666 700
Frais de recrutement	<b>8 868</b>	1 157
Frais de scolarité	<b>63 492</b>	38 965
Frais de transport	<b>578 459</b>	335 194
Honoraires professionnels	<b>2 404 033</b>	2 263 055
Matériel et fournitures	<b>3 724 245</b>	3 142 850
Réserve de remplacement	<b>87 760</b>	173 672
Services municipaux	<b>132 299</b>	103 346
Taxes, licences et permis	<b>14 386</b>	23 070
Télécommunications	<b>106 885</b>	88 579
Intérêts et frais bancaires	<b>10 678</b>	27 390
Intérêts de la dette à long terme	<b>237 906</b>	198 003
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	<b>4 348</b>	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>(8 924 450)</b>	(7 855 526)
	<b>37 692 013</b>	21 563 229

## CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

### État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2020

No. Projet	Services Autochtones Canada			Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant	Affectations 2020	Surplus (déficit) financement	Surplus (déficit) 2020	Surplus (déficit) 2019
		Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres								
Fonds d'Habitation	100		-	1 244 870	-	1 244 870	940 627	304 243	(304 243)	-	-
Financement - Soutien des bandes	101	928 431	1 415 141	(887 477)	1 456 095	1 051 523	404 572	(23 344)	381 228	521 835	
Administration de l'inspection des indiens	102	9 079	-	-	9 079	9 079	-	-	-	-	
Financement - Soutien des bandes (Bureau politique)	103	-	-	395 318	395 318	407 667	(12 349)	-	(12 349)	-	
Co-gestion	105	305 000	-	(120 200)	184 800	184 800	-	-	-	-	
Code règlement communautaire	106	-	-	3 806	3 806	3 806	-	-	-	-	
Action collective Oblats Marie-Immaculée	107	-	-	-	-	-	-	-	-	(5 431)	
Régime d'avantages sociaux des employés non prévus par la loi	108	18 169	-	-	18 169	18 169	-	-	-	-	
Contribution de l'employeur au RBA	109	102 742	-	-	102 742	102 742	-	-	-	-	
Commandites	110	-	20 500	-	20 500	20 500	-	-	-	(4 619)	
Comité social	111	-	12 217	(2 058)	10 159	10 159	-	-	-	-	
Comité des hommes	112	-	17 188	(13 904)	3 284	3 284	-	-	-	-	
Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	113	30 000	-	51 344	81 344	81 344	-	-	-	-	
Planification des urgences	116	39 822	-	(25 072)	14 750	14 750	-	-	-	-	
Agente culturelle Innu Aittu	118	-	63 841	(5 649)	58 192	58 192	-	-	-	(918)	
OTJI - Homme entretien habitation	119	-	6 135	-	6 135	6 242	(107)	-	(107)	-	
Formation - Protection contre les incendies	132-134	73 283	(18 300)	-	54 983	62 750	(7 767)	-	(7 767)	(22 624)	
Achat d'équipement protection contre les incendies	133	14 300	(14 300)	-	-	-	-	-	-	-	
Gestion de l'aréna	141	-	53 492	17 429	70 921	110 123	(39 202)	-	(39 202)	(39 052)	
Programmes de loisirs	143	-	12 640	52 549	65 189	139 529	(74 340)	-	(74 340)	(88 375)	
Jeux Autochtones	144	-	9 500	40 773	50 273	50 524	(251)	-	(251)	-	
Maison des jeunes	145	-	45 981	-	45 981	10 930	35 051	(35 051)	-	(20 218)	
Hockey mineur/Voyages organisés	146	-	13 096	-	13 096	54 785	(41 689)	-	(41 689)	27 747	
Québec en forme	147	-	35 900	-	35 900	35 900	-	-	-	(890)	
Centre Innu Gym	150	-	-	12 305	12 305	475	11 830	(11 830)	-	-	
Remboursement de prêts	151	332 550	-	(100 005)	232 545	-	232 545	(232 545)	-	-	
Prêt Maison des jeunes	152	-	112 149	-	112 149	8 693	103 456	(103 456)	-	-	
Nettoyage village et site	153	-	12 413	-	12 413	12 413	-	-	-	-	
Comité Pau - Mesure d'urgence	190	-	28 175	349 833	378 008	247 969	130 039	-	130 039	(130 038)	
Élection	193	-	-	37 163	37 163	37 163	-	-	-	-	
Rassemblement des Aïnés	194	-	11 745	20 179	31 924	44 024	(12 100)	-	(12 100)	(5 822)	
Société Shipu	198-479	-	60 454	-	60 454	58 876	1 578	-	1 578	(62)	
Fond commandites Société Shipu	199	-	27 000	-	27 000	27 000	-	-	-	-	
Soins infirmiers	201	1 434 403	175 000	-	1 609 403	1 962 340	(352 937)	-	(352 937)	-	
Plan Mesures Urgence Santé	202	21 063	-	(10 548)	10 515	10 515	-	-	-	-	
Gouvernance	203	27 621	-	-	27 621	16 857	10 764	-	10 764	-	
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA)	204	11 424	-	-	11 424	7 149	4 275	-	4 275	-	
Gestion des services de santé	205	711 518	8 650	-	720 168	891 695	(171 527)	-	(171 527)	(228 039)	
Transport pour raison médicale (TRM)	206	3 700 000	-	-	3 700 000	3 830 678	(130 678)	-	(130 678)	(80 610)	
Technologies émergentes	208	25 046	-	(10 674)	14 372	14 372	-	-	-	-	
PNLAADA (Toxico) - PTSAJ (solvants)	210	145 151	-	-	145 151	57 378	87 773	-	87 773	-	
Prévention suicide	213	302 279	-	-	302 279	7 219	295 060	-	295 060	-	
Pensionnat indien	214	45 458	-	-	45 458	53 447	(7 989)	-	(7 989)	-	
Soutien culturel	215	21 707	-	-	21 707	21 994	(287)	-	(287)	-	
Dépenses liées à la COVID-19	219	18 404	-	(202)	18 202	18 202	-	-	-	-	
Avenir Enfants	221	-	39 197	(14 125)	25 072	25 072	-	-	-	-	
PAPPN - Préscolaire	222	459 208	-	-	459 208	135 334	323 874	-	323 874	-	
MT - Prévention et contrôle (SARM)	223	30 000	-	(29 062)	938	938	-	-	-	-	
Santé communautaire	230	224 476	-	(1 000)	223 476	45 629	177 847	-	177 847	-	
Soutien émotionnel	231	29 850	-	(2 127)	27 723	27 723	-	-	-	-	
Soins à domicile (SDMC)	240	407 112	-	-	407 112	478 850	(71 738)	-	(71 738)	-	
Guérisseur traditionnel	250	13 965	-	(4 028)	9 937	9 937	-	-	-	-	
Soins dentaires communautaires	251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Activité physique communautaire	252	-	-	-	-	159 464	(159 464)	-	(159 464)	-	
Maison de la jeunesse	253	-	21 206	29 681	50 887	50 887	-	-	-	-	
Principe Jordan - Coordination	260	85 290	-	(36 629)	48 661	48 661	-	-	-	-	
Principe Jordan	261	457 085	-	(113 586)	343 499	343 499	-	-	-	-	
Immobilisations-VRA-CG	271	43 863	(22 262)	-	21 601	15 719	5 882	(5 882)	-	-	
Stérilisateur	272	10 000	-	-	10 000	9 879	121	-	121	-	
F&E - Immos	275	182 678	-	-	182 678	234 550	(51 872)	-	(51 872)	-	
Prévention bien-être	291	279 762	-	(263 192)	16 570	16 570	-	-	-	-	
Sous-total à reporter		10 540 739	3 391 628	(629 158)	13 303 209	12 308 596	994 613	(716 351)	278 262	(77 116)	

## CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

### État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2020

No. Projet	Services Autochtones Canada			Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant 2020	Affectations 2020	Surplus (déficit) financement 2020	Surplus (déficit) 2019
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	\$							
Sous-total reporté		10 540 739	3 391 628	(629 158)	13 303 209	12 308 596	994 613	(716 351)	278 262	(77 116)
Bâtiments communautaires - Contributions										
pour équipements	300-380-385	111 200	33 212	91 473	235 885	116 488	119 397	(119 397)	-	-
Nouveau plan quinquennal des immobilisations	301	10 000	-	(3 164)	6 836	6 836	-	-	-	-
Centre administratif réaménagement bureau	304	60 000	-	(60 000)	-	-	-	-	-	-
Conseils responsables de la question des logements	305	18 704	73 521	-	92 225	147 566	(55 341)	-	(55 341)	513
Aménagement issue de secours - Résidence										
des professeurs	311	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réaménagement aréna/ajout piscine	312	-	17 845	-	17 845	17 845	-	-	-	-
Équipes vertes	313	543 140	-	(369 038)	174 102	123 679	50 423	(50 423)	-	-
Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	317	-	-	17 028	17 028	17 028	-	-	-	-
Étude toiture centre administratif	319	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espace entreposage GMR	320	-	-	30 625	30 625	-	30 625	(30 625)	-	-
Stabilisation des berges	324	-	-	1 186	1 186	32 661	(31 475)	-	(31 475)	1 186
Aménagement des terres	325	-	-	33 889	33 889	-	33 889	(33 889)	-	-
Plans rénovations Olamen	326	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans - réaménagement de la cour Olamen	327	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réfection clôture aéroport	332	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Correctifs des gicleurs aux écoles	333	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Génératrice situation d'urgence	334	150 000	-	14 463	164 463	-	164 463	(164 463)	-	-
Réfection plancher gymnase	338	210 000	-	(16 689)	193 311	193 311	-	-	-	-
Agrandissement de la salle communautaire	339	-	-	-	-	-	-	(353 953)	(353 953)	-
Rénovations maisons-dialisés	340	-	-	14 586	14 586	-	14 586	(14 586)	-	-
Prêt construction CPE Nussum	341	-	53 221	-	53 221	3 221	50 000	(50 000)	-	-
Construction de 3 duplex	342	-	-	161 095	161 095	-	161 095	(161 095)	-	-
Construction de 3 unités	343	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 083)
Rénovations Parel	346	27 000	78 389	3 674	109 063	-	109 063	(109 063)	-	-
Construction 3 unités 2018-2019 SCHL	349	93 000	-	(380 283)	(287 283)	-	(287 283)	(279 717)	(567 000)	-
Construction résidences professeurs	350	800 000	-	858 831	1 658 831	-	1 658 831	(1 658 831)	-	-
Maison des aînés	352	-	-	66 466	66 466	-	66 466	(66 466)	-	(51 025)
Construction écocentre	353	1 312 552	-	(209 395)	1 103 157	-	1 103 157	(1 103 157)	-	-
Construction de 6 maisons	354	-	-	36 731	36 731	-	36 731	(36 731)	-	-
Rénovation de 11 unités	355	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovations 10 maisons - 2019-2020	359	420 000	-	-	420 000	-	420 000	(420 000)	-	-
Rénovations incendie	360	-	15 978	(15 978)	-	-	-	-	-	-
Rénovation 9 maisons, phase 1, convention 6	361	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovation parc logement	362	30 250	-	-	30 250	30 250	-	-	-	-
Finalisation 3 maisons, convention 2	363	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rénovations maisons moisissures	366	-	-	20 721	20 721	-	20 721	(136 531)	(115 810)	-
Bouclage réseau aqueduc rue Pakatan	370	1 000 000	-	(789 703)	210 297	-	210 297	(210 297)	-	-
Développement des lots	371	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total à reporter		15 326 585	3 663 794	(1 122 640)	17 867 739	12 997 481	4 870 258	(5 715 575)	(845 317)	(128 525)

## CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

### État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2020

No. Projet	Services Autochtones Canada			Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant 2020	Affectations 2020	Surplus (déficit) financement 2020	Surplus (déficit) 2019
	Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	\$							
Sous-total reporté		15 326 585	3 663 794	(1 122 640)	17 867 739	12 997 481	4 870 258	(5 715 575)	(845 317)	(128 525)
Pierres concassées	376	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement de 55 lots	377	-	-	2 464 739	2 464 739	-	2 464 739	(2 464 739)	-	-
Station de pompage (55 lots)	378	121 000	-	8 173	129 173	129 173	-	-	-	-
Terrain résidence infirmière	379	79 265	-	(69 516)	9 749	-	9 749	(9 749)	-	-
Komatsu 380-8	382	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules Entretien	388	100 000	-	17	100 017	-	100 017	(100 017)	-	-
Construction résidence infirmiers	389	-	53 552	-	53 552	(25 598)	79 150	(79 150)	-	(292 016)
Dépotoir à métaux	390	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 104)
Projet Nikan 2 - Maison pour formation	393	200 000	205 413	394 332	799 745	-	799 745	(799 745)	-	-
Gestion des projets M.O.	401	-	355 728	(41 001)	314 727	244 532	70 195	-	70 195	(20 919)
Festival Mamit Innu Nikamu	415	-	52 933	44 641	97 574	101 799	(4 225)	-	(4 225)	(28 262)
COVID-19	419	-	-	-	-	9 880	(9 880)	-	(9 880)	-
Diverses fêtes annuelles	421-423-424-425	-	23 351	52 175	75 526	75 526	-	-	-	(1 315)
Fête des mères	427	-	6 406	-	6 406	6 406	-	-	-	-
Fête des pères	428	-	7 964	-	7 964	7 964	-	-	-	-
Journée des Autochtones	429	-	9 492	5 000	14 492	13 797	695	-	695	(7 951)
Tournoi - Léo Mark	430	-	5 082	-	5 082	5 082	-	-	-	-
Bûcherons	435	-	52 206	(7 279)	44 927	44 927	-	-	-	-
Projets étudiants	439	-	37 261	-	37 261	37 261	-	-	-	2 006
Réfection des ponts	452	-	15 798	(8 750)	7 048	7 048	-	-	-	-
Patrouilleurs	453	-	18 830	-	18 830	19 286	(456)	-	(456)	(10 200)
Formation - Garry Mark Courtois	455	-	9 680	(9 680)	-	-	-	-	-	-
Formation - Carmen Bellefleur	456	-	7 694	(7 694)	-	-	-	-	-	-
Projet portage - Michel Lalo	457	-	15 000	(15 000)	-	-	-	-	-	-
Projet Innuberge	459	-	30 000	(26 945)	3 055	3 055	-	-	-	-
Projet P.E.T.J.	466	-	45 922	-	45 922	45 922	-	-	-	43 500
Construction chalet Lac d'Auteuil, Alain Lalo	470	-	14 492	(7 302)	7 190	5 939	1 251	-	1 251	(1 252)
Construction chalet communautaire - J.P. Bellefleur	472	-	30 000	(16 863)	13 137	13 137	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - Alain Bellefleur	474	-	30 000	(3 241)	26 759	26 759	-	-	-	-
Camps de survie	475	-	30 140	(10 938)	19 202	19 202	-	-	-	(10 938)
Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	477	-	-	3 393	3 393	3 393	-	-	-	-
Projet Napeu 2018	480	-	2 000	-	2 000	2 000	-	-	-	-
Projet culturel Innu-Aitun (Junior)	490	-	-	-	-	-	-	-	-	10 643
Programme du développement économique des collectivités	501	167 615	16 661	-	184 276	167 927	16 349	-	16 349	(2 166)
Plan de développement touristique	502	343 263	4 900	(268 063)	80 100	80 100	-	-	-	-
Pourvoirie Étamaniou	512	-	73 550	-	73 550	73 550	-	-	-	-
Gestion de l'aéroport	515-516-517-518	-	324 527	-	324 527	341 655	(17 128)	-	(17 128)	(34 735)
Route 138 - Kegaska à La Romaine	526	-	578 540	-	578 540	582 790	(4 250)	-	(4 250)	-
Chasse communautaire (trappe) Nitassinan	533	-	68 569	-	68 569	68 569	-	-	-	-
Programmes énergétiques - Hydro-Québec	544	-	2 820	-	2 820	-	2 820	-	2 820	-
Déboisement Kegaska - Romaine Hydro-Québec	563	-	14 203 824	(355 096)	13 848 728	13 848 728	-	-	-	-
PMVI - Hydro-Québec	583	-	882 434	(697 411)	185 023	185 023	-	-	-	-
Formules pour les services d'enseignement	601	10 659 549	-	(5 582 571)	5 076 978	5 026 135	50 843	(50 844)	(1)	53 698
Éducation enfants en difficultés	602	-	736 408	-	736 408	736 408	-	-	-	-
Aide financière/allocation - Orientation & counselling -	603-604-605-									
Aides et conseils - Services d'hébergement - Transport	606-621	1 558	-	363 421	364 979	364 979	-	-	-	(53 695)
Intégration des ainés	608	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éducation post-secondaire	609	291 083	-	52 898	343 981	343 981	-	-	-	-
Augmentation des salaires des enseignants	610	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Animation vie étudiante	613	-	-	66 972	66 972	66 972	-	-	-	-
Sous-total à reporter		27 289 918	21 614 971	(4 794 229)	44 110 660	35 680 788	8 429 872	(9 219 819)	(789 947)	(483 231)

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU**  
**État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet**  
**Exercice terminé le 31 mars 2020**

No. Projet	Services Autochtones Canada			Transferts de (à)	Total	Dépenses Totales	Surplus (déficit) courant	Affectations 2020	Surplus (déficit) financement	Surplus (déficit) 2020	Surplus (déficit) 2019
		Services Autochtones Canada - DGSPNI	Autres								
Sous-total reporté		27 289 918	21 614 971	(4 794 229)	44 110 660	35 680 788	8 429 872	(9 219 819)	(789 947)	(483 231)	
Ressources GPI	614	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Semaine culturelle	616	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouveau parcours - FMSS	617	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabrication traditionnelle	618	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets éducatifs locaux	630	-	876 768	(533 622)	343 146	140 913	202 233	(202 233)	-	-	-
Plan individualisé	633	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Accompagnement pédagogique	634	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amélioration de la lecture	636	-	12 755	-	12 755	12 755	-	-	-	-	-
Services auxiliaires	640	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Écoles provinciales - Services directs	641	-	-	28 342	28 342	28 342	-	-	-	-	-
Écoles provinciales hébergement	646	178 075	-	(178 075)	-	-	-	-	-	-	-
Dégât d'eau - École Olamen 2019	681	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Systèmes d'égout - Adduction d'eau - Ponts et chaussées	801-821-831-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Bâtiments communautaires - Gestion d'entretien	841-851	455 733	124 639	(51 151)	529 221	613 337	(84 116)	(2 839)	(86 955)	(18 665)	
Site d'enfouissement	832	-	-	51 151	51 151	51 151	-	-	-	-	-
Bacs roulants	833	-	12 125	-	(12 125)	-	-	-	-	-	-
Conciergerie - écoles et résidences des enseignants	861-862-863	86 386	71 031	490 044	647 461	607 427	40 034	(4 180)	35 854	(57 360)	
F&E Camion Benne (roll-off)	864	49 178	-	(11 557)	37 621	37 621	-	-	-	-	-
Machinerie	881	-	414 889	-	414 889	294 014	120 875	(67 223)	53 652	82 238	
Entretien route MTQ	882	-	225 665	-	225 665	225 665	-	-	-	-	-
Total des projets		28 071 415	23 340 718	(5 011 222)	46 400 911	37 692 013	8 708 898	(9 496 294)	(787 396)	(477 018)	
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations		-	(8 924 450)	-	(8 924 450)	-	(8 924 450)	-	(8 924 450)	(8 009 998)	
Autres opérations		-	(8 924 450)	-	(8 924 450)	-	(8 924 450)	-	(9 027 901)	(8 009 998)	
Total résultats du Fonds de fonctionnement		28 071 415	14 416 268	(5 011 222)	37 476 461	37 692 013	(215 552)	(9 496 294)	(9 815 297)	(8 487 016)	
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles		-	8 924 450	-	8 924 450	3 120 209	5 804 241	3 120 209	8 924 450	8 009 998	
Surplus Autres fonds		-	133	-	133	(845 956)	846 089	-	846 089	158 309	
Total résultats		28 071 415	23 340 851	(5 011 222)	46 401 044	39 966 266	6 434 778	(6 376 085)	(44 758)	(318 709)	

**CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU**  
**Annexe - Détail des participations dans des entreprises**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2020

---

Le tableau présente les informations financières abrégées des entreprises, comme indiqué à la note aux efs :

Pourcentage de participation	Corporation de développement économique de Unamen Shipu 31 mars 2020	Voyages Inter-Nations et Associés inc. 31 mars 2020	Pêcheries Unamen Shipu s.e.c. 31 mars 2020	Pourvoirie Étamamio inc. 31 mars 2020	Société Mukutan inc. 31 mars 2020	Les Pêcheries Amik Unamen 31 décembre 2019	<b>Total</b>
	100%	33,33%	51%	100%	100%	50%	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Liquidité	809	39 234	628 549	18 415	36 299	32 418	<b>755 724</b>
Débiteurs	-	700 468	26 815	-	509 814	36 389	<b>1 273 486</b>
Autres éléments d'actifs court terme	-	255 657	10 000	-	-	510 420	<b>776 077</b>
Placement à long terme	-	-	-	-	1 111 728	-	<b>1 111 728</b>
Immobilisations corporelles	806	21 365	667 557	68 460	89 039	467 538	<b>1 314 765</b>
Autres éléments d'actifs long terme	1 156 629	-	2 641 535	280	206 035	1 000 000	<b>5 004 479</b>
	<b>1 158 244</b>	<b>1 016 724</b>	<b>3 974 456</b>	<b>87 155</b>	<b>1 952 915</b>	<b>2 046 765</b>	<b>10 236 259</b>
Découvert bancaire	-	-	-	-	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	2 950	89 537	54 386	1 466	59 151	26 522	<b>234 012</b>
Dette à long terme	-	-	80 144	-	-	-	<b>80 144</b>
Subventions reportées	-	-	-	71 007	-	-	<b>71 007</b>
Autres éléments de passifs long terme	409 489	-	1 571 094	283 074	2 123 371	-	<b>4 387 028</b>
Participation des autres actionnaires	-	618 154	1 111 727	-	-	1 040 102	<b>2 769 982</b>
Participation dans des entreprises	745 805	309 033	1 157 105	(268 392)	(229 607)	980 141	<b>2 694 086</b>
	<b>1 158 244</b>	<b>1 016 724</b>	<b>3 974 456</b>	<b>87 155</b>	<b>1 952 915</b>	<b>2 046 765</b>	<b>10 236 259</b>
Revenus	245 157	4 772 517	1 902 172	215 097	3 076 564		<b>10 211 507</b>
Charges	221 401	4 739 843	1 433 464	289 239	2 430 155		<b>9 114 102</b>
	<b>23 756</b>	<b>32 674</b>	<b>468 708</b>	<b>(74 142)</b>	<b>646 409</b>		<b>1 097 405</b>
Quote-part des actionnaires sans contrôle	-	21 783	229 667	-	-	-	<b>251 450</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises	23 756	10 891	239 041	(74 142)	646 409	-	<b>845 955</b>
Distribution de l'exercice et ajustement	-	-	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises	<b>23 756</b>	<b>10 891</b>	<b>239 041</b>	<b>(74 142)</b>	<b>646 409</b>		<b>845 955</b>